



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 17 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 11 juillet 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	13

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Monsieur ENGEL, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

Absent : Madame MOULIN, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL, Monsieur BRIAS

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

25-066 ETAT DU PERSONNEL

Vu l'article L313-1 du code général de la fonction publique ;

Vu la délibération n° 24-100 en date du 19 décembre 2024 prenant acte des lignes directrices de gestion ;

Vu la délibération n° 25-025 en date du 27 mars 2025 validant le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2025 ;

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade, des promotions.

Considérant la nécessité de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, et de créer un poste d'agent de maîtrise en raison de la promotion au grade d'agent de maîtrise d'un agent polyvalent au sein du service technique,

Le Maire propose à l'assemblée,

↳ **De modifier le poste d'adjoint technique territoriale principal de 2^{ème} classe en poste d'agent de maîtrise, permanent à temps complet,**

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 18 juillet 2025,
Filière : TECHNIQUE,
Cadre d'emploi : AGENTS DE MAITRISE,
Grade : Agent de maîtrise :
- ancien effectif : 0
- nouvel effectif : 1

Cadre d'emploi : ADJOINTS TECHNIQUES,
Grade : adjoint technique principal de 2^{ème} classe :
- ancien effectif : 2
- nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget

VOTE : POUR : 13

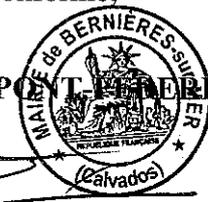
PREFECTURE DU CALVADOS

24 JUIL. 2025

COURRIER

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FRÉRICI



ETAT DU PERSONNEL AU 18 juillet 2025

GRADES OU EMPLOIS	CAT	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Temps complet	temps non complet	Equivalence temps plein
SECTEUR ADMINISTRATIF						
Attaché territorial	A	1	1	1		
Adjoint adm principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1		
Adjoint adm principal 2 ^{ème} classe	C	3	3	3		
TOTAL		5	5	5		
POLICE						
Brigadier-chef principal de PM	C	1	1	1		
TOTAL		1	1	1		
SECTEUR TECHNIQUE						
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	1		
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	1		
Agent de maîtrise	C	1	1	1		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	1		1	0,80
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1		
Adjoint technique territorial	C	5	5	5		
TOTAL		10	10	9	1	
ECOLE						
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	2	2	2		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2	2		2	1,70
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	0		0	0,29
Adjoint technique territorial	C	1	1	1		
Adjoint technique territorial	C	1	0	0	0	0,59
TOTAL		8	6	4	2	
ENTRETIEN						
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1		1	0,71
Adjoint technique territorial	C	1	1	1		
TOTAL		2	2	1	1	
SECTEUR ANIMATION						
Adjoint d'animation territorial	C	1	0	0		
TOTAL		1	0	0		
SECTEUR CULTURELLE PATRIMOINE						
Adjoint du Patrimoine principal 2 ^{ème} classe	C	0,5	0			
TOTAL		0,5	0			
NON TITULAIRE						
Adjoint technique territorial		0	0	0		
APPRENTI		0	0	0		
TOTAL		0	0	0	0	
		27,5	24	20	4	3,51